

ARTETRAS DOSSIER D'INSCRIPTION

Ecole de Danse et Boxing Club du Haut Jura

1017 rue de franche comté 39220 Bois d'Amont

2018/2019

Nom: Prénom:

(indiquer également le nom du parent si différent de l'enfant)

date de naissance:

adresse:

Téléphone:

Email (obligatoire) :(mettre 2 mails pour parents séparés)

FONCTIONNEMENT:

1. Adhésion: L'adhésion est validée par :

- La signature du dossier d'inscription
- Le règlement du MONTANT ANNUEL payable en 1, deux ou trois fois. Mais pour un souci d'organisation il est nécessaire de nous procurer tous les chèques à l'inscription, qui seront encaisser ultérieurement.

L'élève inscrit s'engage à suivre l'année complète. Et avec assiduité. Pas de remboursement sauf si problème médical nécessitant l'arrêt de l'activité.

Chaque élève doit impérativement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse ou boxe, dans un délai de 2 mois maximum après le début des cours.

Tout membre inscrit (avec l'accord des parents pour les mineurs) accepte d'être filmé et photographié dans le cadre des activités d'ARTETRAS, et autorise l'utilisation des photos et des enregistrements pour les besoins de celle-ci.

2. Les Cours :

Cochez la case correspondante et indiquer le jour et l'horaire

Danse Eveil ou Initiation (45 minutes): 285€ (possibilité 3 chèques de 95€)

Danse Loisir (1 cours/semaine) : 360€ (possibilité 3 chèques de 120€)

Danse Académique (2cours/semaine): 390€ (possibilité 3 chèques de 130€)

Danse Adulte : 390€ (possibilité 3 chèques de 130€)

Ludo-boxe 4 à 7 ans: 225€ (possibilité 3 chèques de 75€)

Boxe éducative dès 8 ans, 1 cours/semaine: 270€ (possibilité 3 chèques de 90€)

Boxe éducative dès 8 ans, 2 cours/semaine: 330€ (possibilité 3 chèques de 110€)

Cardio-Boxing/Boxe Anglaise : 250€

Pour la danse l'adhésion est de 15€ à l'année

Possibilité de s'affilier à la Fédération Française de Boxe Anglaise , obligatoire pour les compétiteurs .

Possibilité d'un seul cours d'essai uniquement. Ensuite si vous ne vous inscrivez pas le cours vous sera tarifé 15 euros.

3. Tenues

DANSE

Une tenue de Danse sera commandée lors de la validation de votre inscription. À régler à l'inscription. Précisez au dos du chèque le nom de l'enfant et sa taille de vêtement.

Eveil et Initiation :

Cette tenue comprend un justaucorps et un collant sans pied. Le tarif est de 20 euros .

Possibilité de prendre une combinaison d'échauffement en plus (utile en hiver) à 30 euros.

Pas de jupette à cette âge.

Pour les garçons tee shirt blanc ou noir et legging

A partir de 8 ans :

la tenue (justaucorps et collant)est à 30 euros .

Possibilité de prendre une combinaison d'échauffement en plus (utile en hiver) à 30 euros.

A partir de la taille 12 ans :

La tenue (justaucorps et collant) est à 45 euros. Possibilité de prendre une combinaison d'échauffement en plus (utile en hiver) à 30 euros.

Pour le cours classique, chaussons bi-semelle en cuir à 15 euro

Pour les garçons tee shirt blanc ou noir et legging

BOXE :

Pour tous :Chaussures in-door de salle. Que l'on met uniquement à la salle.

A partir de la boxe éducative et Adulte : corde, gant et protège dent. (vous pouvez trouver cela à décathlon go sport , Metal boxe etc..) OBLIGATOIRE ceux à la salle sont pour les cours d'essai uniquement.

Pour les abonnements multiples, par famille (valable pour la danse et la boxe):

- au-delà de 400 euros, réduction de 25 euros,
- au-delà de 800 euros, réduction de 50 euros.
- au-delà de 1200 euros, réduction de 75 euros.

Si vous payez en trois fois, TOUS les chèques sont fournis lors de votre inscription, les encaissements se font :

- 1.1er chèque à l'inscription
- 2.2ème vers le 05/01/2019
- 3.3ème vers le 05/04/2019

Les chèques sont libellés à Association ARTETRAS

L'inscription ne sera prise en considération qu'après le paiement de la totalité des cotisations.

Les chèques sont libellés à l'association ARTETRAS

Toute année commencée est due.

ARTETRAS est fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Le tarif des cours est fixé sur une base annuelle et tient compte des vacances scolaires et des jours fériés.

Il est recommandé d'avoir une assurance personnelle.

DATE:

SIGNATURE: